

---

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 AVRIL 2007**

---

Présents : MM. Jean-Pierre JORCIN – Cosme BOROT – Me Cécile BURDIN – MM. Jean-Pierre COHENDOZ – Cosme DAMÉ – Jacques FINIELS – Me Emma GAGNIERE – MM. Vincent GAGNIERE – Daniel GARNIER – Gilbert PILLOUD – Laurent SUIFFET – Albert TOURT –

**COMPTE ADMINISTRATIF 2006**

Service de l'eau

↳ Section d'exploitation	
○ Dépenses	84 105.47 €
○ Recettes	149 143.15 €
↳ Section d'investissement	
○ Dépenses	118 218.33 €
○ Recettes	143 520.76 €

Le résultat d'exécution du budget s'élève à 90 340.11 € et sera repris au budget primitif 2006 (investissement 002 excédent reporté 65 037 €, fonctionnement 001 excédent reporté 25 302 €). Le compte administratif est adopté avec 9 voix pour et 2 abstentions.

Commune

↳ Section de fonctionnement	
○ Dépenses	1 270 205.54 €
○ Recettes	1 960 174.43 €
↳ Section d'investissement	
○ Dépenses	995 091.27 €
○ Recettes	1 356 957.69 €

Le résultat d'exécution du budget s'élève à 328 102.47 € et sera repris au budget primitif 2006 (investissement 001 déficit reporté 361 866 €, 1068 affectation du résultat 535 000 €, fonctionnement 002 excédent reporté 154 969 €)

Le résultat des budgets annexes s'élève à :

- ZAC du Plan des Champs	103 848.90 €
- Lotissement Herbefin	275 000.00 €
- Lotissement St Martin	146 035.61 €

Le compte administratif 2006 est adopté avec 9 voix pour et 2 abstentions.

**BUDGET PRIMITIF 2007**

Service eau et assainissement

Il s'équilibre en recettes et en dépenses

↳ Section d'exploitation	212 000.00 €
↳ Section d'investissement	257 102.00 €

La section de fonctionnement prévoit une participation de 110 000 € pour les travaux d'assainissement des rues du Ventier et des Ruchers, la traversée des Jardins et le tronçon CIS/télécabine.

L'investissement concerne la réfection des réseaux des rues du Ventier et des Ruchers, la protection des captages et le raccordement du hameau des Champs.

Le budget primitif est adopté avec 10 voix pour et 2 abstentions.

Commune

↳ Section de fonctionnement

Le budget primitif s'équilibre à 2 360 000 € permettant de dégager 694 000 € pour la section d'investissement, les taux d'imposition sont inchangés.

↳ Section d'investissement

Elle s'équilibre à 6 317 000 € comprenant notamment les opérations suivantes :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
Remboursement capital emprunts	362 189 €		
Avance budget annexe St Martin	275 000 €		
Virement de la section de fonctionnement		694 000 €	
Affectation du résultat		535 000 €	
Recouvrement avance Herbefin		275 000 €	
Amortissement subvention équipement (Sablons)		226 000 €	
<b>Opérations</b>		<b>Subventions</b>	<b>Emprunt</b>
Aménagement forêt	25 000 €		
Bâtiments divers	80 000 €	20 000 €	
Voirie divers	30 000 €	15 000 €	
Réseau électrique	100 000 €		
Fort de Ronce	630 000 €	500 000 €	120 000 €
Bibliothèque	7 000 €		
Camping	15 000 €		
Chemin du passage	50 000 €		
Eglise (PAT + restauration tableaux)	60 000 €	30 000 €	
Rue des jardins (solde)	30 000 €		
Rues Ventier et Ruchers	630 000 €	44 000 €	540 000 €
Cimetière	600 000 €	180 000 €	400 000 €
Auditorium (étude)	50 000 €	50 000 €	
Aménagement entrée de village	480 000 €		480 000 €
Piste de Pierres Longues (solde)	20 000 €	26 000 €	
Maison de santé (locaux)	180 000 €		160 000 €
Bâtiment douane	10 000 €		
Etude réhabilitation mairie	20 000 €		
Pont	1 800 000 €		1 800 000 €
Réaménagement garderie	100 000 €		
Valorisation touristique Grand Mont-Cenis	160 000 €	90 000 €	
Panneau électronique d'informations (solde)	3 000 €	5 000 €	
Aides à la réhabilitation des façades	10 000 €		

Une participation de 21 000 € est prévue pour la porte d'entrée de village, opération sous mandat avec la CCHMV.

#### Budgets annexes

##### ZAC du Plan des Champs

⌘ Fonctionnement	2 865 000 €
⌘ Investissement	2 350 000 €

##### Hameau d'Herbefin

⌘ Fonctionnement	220 000 €
⌘ Investissement	355 000 €

##### Lotissement de Saint-Martin

⌘ Fonctionnement	503 665 €
⌘ Investissement	503 665 €

Le budget primitif 2007 est adopté avec 10 voix pour et 2 abstentions.

#### **JARDIN ALPIN**

Une consultation a été lancée pour la promotion et la signalétique du jardin alpin du Mont-Cenis. L'ouverture des plis a donné les résultats suivants :

- Signalétique :
  - o Conception bornes et panneaux CREAGRAM 3 600 €

- Fourniture bornes et panneaux      PICBOIS                      5 860 €
- Communication :
  - Conception supports (logo, mascotte, affiche, flyer)
    - CREAGRAM                      1 990 €
  - Impression supports (affiches, flyers, brochures)
    - REPROLAC                      2 482 €

Un marché sera passé avec les entreprises ci-dessus (total signalétique 9 460 €, total communication 4 472 €)

#### **PERSONNEL COMMUNAL**

Pour renforcer l'équipe du personnel communal en saison estivale, il est décidé d'embaucher le personnel suivant :

- 2 adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe saisonniers à temps complet pour une durée de 6 mois à compter du 23 avril 2007, 2 adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe saisonniers à temps complet pour une durée de 6 mois à compter de mai 2007,
- 1 agent d'accueil pour la bibliothèque à raison de 12 heures par semaine du 23 avril au 30 juin 2007,
- 1 agent d'accueil pour des besoins occasionnels (convention alpine) du 23 avril au 4 mai 2007,

L'embauche d'un 3<sup>ème</sup> agent permanent aux services techniques devrait être réalisée prochainement.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Une copie du projet de la nouvelle loi sur les Parcs Nationaux sera envoyée à chacun des conseillers municipaux.

Une SEM est en constitution pour répondre à la Délégation de Service Public pour la gestion des remontées mécaniques.